

## Municipalité de Waltham

Procès-verbal d'une séance extraordinaire convoquée conformément à l'article 152 du Code municipal se tenant à l'endroit et à l'heure habituels le 20 février 2024, sous la présidence de Son Honneur la mairesse Mme Odette Godin en présence des conseillères suivantes # 1 Mme Brenda Landry, #2 M. Leonard Godin, # 4 Jordan Evans n'a pas assisté à la réunion parce qu'elle a officiellement demandé les documents de la réunion le 16 février<sup>et</sup> ne les a pas reçus 72 heures avant la réunion pour examen. # 5 M. Elwood Allard #6 M. Tyler Rochon  
M. Fernand Roy directeur général est également présent.

### **S-01-20-02-24 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par le conseiller Godin appuyé par le conseiller Rochon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

### **S-02-20-02-24 Acceptation du contrat de travail proposé par la DG**

Proposé par le conseiller Godin, appuyé par le conseiller Landry, d'accepter le contrat DG proposé avec les modifications à l'article 3.7 devrait se lire

Les prestations du directeur général sont de 12 jours de maladie par an.

Article 3.8.1

La Municipalité verse la cotisation annuelle du directeur général à l'ADMQ et selon le coût un pourcentage de la prime d'assurance juridique offerte par l'ADMQ.

Articles 3.8.2 et 3.8.3

Nous ajoutons le texte selon le règlement municipal.

Article 4. Nous retirons < Mais sans s'y limiter >

Le conseiller Allard vote contre

Adopté

### **S- 03-20-02-24 Embauche du nouveau DG.**

Proposé par le conseiller Landry appuyé par le conseiller Godin que l'on mandate le maire à rencontrer la DG proposé Mme Annik Plante pour signer le contrat de travail adopté par le conseil de Waltham.

Le conseiller Allard vote contre

Adopté

1

### **S-04-20-02-24 Pouvoir de signature à la Caisse Populaire**

Proposé par le conseiller Rochon appuyé par le conseiller Landry que nous nommions Mme Annik Plante comme signataire

Autorité à titre de directeur général à la Caisse Populaire Desjardins des Rivières de Pontiac en remplacement de Fernand Roy

Le conseiller Allard vote contre

Adopté

**S- 05-20-02-24 Carte d'affaires**

Proposé par le conseiller Rochon appuyé par le conseiller Godin de faire imprimer des cartes d'affaires pour la nouvelle DG.

Le conseiller Allard vote contre.

Adopté

**S-06-20-02-24 Fermeture.**

Proposé par le conseiller Landry appuyé par le conseiller Rochon que l'on clôture cette séance à 19 h 30

Adopté

Maire Mme Odette Godin : \_\_\_\_\_

Directeur générale M. Fernand Roy : \_\_\_\_\_